

# Economie, commerce, emploi & tourisme

## *Agir pour un développement économique local et durable*

### Introduction

Le développement économique de notre pays et ses répercussions sur l'emploi sont devenus des thématiques incontournables et essentielles pour tous les citoyens. Les acteurs communaux, aussi bien publics que privés, peuvent influencer sur le développement économique de leur localité. La commune doit jouer un rôle de chef de file, catalyser les énergies présentes, rassembler hommes et femmes, idées et informations afin de s'impliquer pleinement dans l'effort collectif de création d'emplois. Afin d'accomplir cette mission, elle dispose d'un certain nombre de leviers qu'elle peut mobiliser : l'aménagement de l'espace, la mobilité, la propreté, l'encouragement et la valorisation de la production locale, l'éclairage public, le sentiment de tranquillité... Autant d'éléments qui permettent d'agir sur l'attractivité d'un territoire et de revitaliser les noyaux commerçants.

Face aux tendances de plus en plus accrues de globalisation, Écolo Charleroi défend un développement local de l'économie. Créer un tissu économique de proximité, durable et non délocalisable via, par exemple, la revitalisation des noyaux urbains, permettant de répondre aux besoins des citoyens, de limiter les coûts sociaux et environnementaux et de créer des emplois de qualité. Tout ce que crée l'économie doit être pensé comme une contribution au bien-être des générations actuelles, sans compromettre celui des générations futures. C'est cette recherche de sens que nous voulons donner à l'économie. Cela passe notamment par la création de biens communs mais aussi au travers d'un soutien à l'initiative individuelle, sans distinction de genre ou d'origine, qu'elle soit sociale ou culturelle, afin que chaque Carolo puisse s'émanciper par ses projets.

### Pour un pôle économique fort à Charleroi

21.974 chômeurs<sup>1</sup> (soit 26%) à Charleroi, c'est inacceptable ! Si la Ville de Charleroi ne maîtrise pas tous les outils économiques, elle est quand même un acteur important de la vie économique. Avec près de 3.500 emplois directs et de nombreux indirects (plus de 2.000 rien que pour le CPAS), elle reste en effet un employeur incontournable de la région. Elle est aussi un acteur économique majeur dans la mesure où les marchés publics communaux représentent plus de 50% des dépenses publiques annuelles belges, ce qui représente plus de 180.000.000 € de dépenses annuelles rien que pour la Ville de Charleroi pour son budget extraordinaire 2011, sans oublier le potentiel des marchés publics passés dans le cadre des frais de fonctionnement ordinaire de la Ville. **Améliorer l'accessibilité à ces marchés pour les entreprises locales est donc un enjeu crucial.**

Pour Écolo, la Ville doit aussi favoriser la création d'emplois plus proches des citoyens pour répondre aux besoins non encore rencontrés en offrant de nouveaux services de proximité aux Carolos (soins à domicile, propreté...).

Une ville moderne et économiquement forte est aussi une ville avec un centre ville attractif. La Ville de Charleroi se doit donc de soutenir les initiatives privées allant dans ce sens tout en exigeant que ces projets s'inscrivent dans une politique de développement durable.

Le développement économique de notre région dépend aussi de la Ville à travers les politiques menées par les Intercommunales (ICDI, IGRETEC). Elles doivent notamment soutenir les filières à profil social et environnemental, les nouvelles technologies vertes et la création de petites entreprises par des entrepreneurs de la région. Des terrains en suffisances et situés à proximité des infrastructures de mobilité durable doivent aussi être disponibles pour accueillir ces entreprises.

---

<sup>1</sup> Septembre 2011

## 1. La ville, moteur de développement

Il revient à la commune de préserver la proximité des commerces via une politique commerciale raisonnée, en coordination avec les communes avoisinantes et tous les niveaux de pouvoir concernés. La commune doit également porter une attention particulière à la sauvegarde de la diversité du petit commerce. Parallèlement, la commune développera des activités industrielles répondant à un niveau élevé d'exigences sociale et environnementale.

Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Développer une communication communale au service de l'économie locale en systématisant l'utilisation du bulletin ou le site internet communal comme outil de promotion de l'économie locale (annuaires des commerçants, informations sur les marchés et autres initiatives locales...).
- ❖ En partenariat avec les acteurs économiques, créer une antenne locale de développement économique et d'investissements ayant pour but de renseigner et d'aider les investisseurs, commerçants, entrepreneurs ou autres, porteurs de projets dans leurs démarches administratives, et ce afin de leur procurer un maximum de chances de réussite.
- ❖ Au travers de cette antenne locale, analyser les forces des entreprises/commerces existants et identifier les collaborations potentielles. Identifier les besoins en amont et en aval des différentes activités présentes sur le territoire carolo et développer des politiques actives en vue d'attirer ces activités.
- ❖ Mieux organiser la cohabitation entre entreprises, commerces et habitat. Définir dans la ville les quartiers qui peuvent accueillir des activités économiques, préciser le type d'activités que l'on peut accepter dans chaque quartier et prévoir pour les activités les plus polluantes, des zones tampons entre les entreprises et les habitations.
- ❖ Rendre les marchés publics plus accessibles aux entreprises et aux commerçants locaux.
- ❖ Intégrer et généraliser les clauses sociales, éthiques et environnementales dans les cahiers de charges communaux.
- ❖ Promouvoir une économie de fonctionnalité (les consommateurs achètent un service (un service de déplacement par exemple) plutôt qu'un produit (une voiture) notamment à travers les cahiers de charges.

### Soutenir le dynamisme des commerçants locaux

Le commerce est un élément important de la vie de Charleroi puisque la commune y trouve des ressources financières indispensables. Il est donc vital pour tous que le centre ville de Charleroi, mais aussi les centres locaux périphériques, soient des pôles attractifs par la qualité de l'accueil et de l'offre que les Carolos et les visiteurs occasionnels y trouveront.

Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Développer un schéma de développement commercial local définissant les pôles d'intérêt régional, local, ou résidentiel afin de mener une politique en adéquation avec les particularités de chacune de ces zones.
- ❖ Revitaliser les noyaux urbains, rétablissant ainsi un commerce de proximité varié et de qualité et limiter le développement des périphéries commerciales.
- ❖ Développer la mobilité et l'accessibilité pour rendre la ville attractive.
- ❖ Créer, à l'instar de la Commission consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), une Commission consultative du Commerce et du Tourisme (CCCT) réunissant régulièrement des représentants des commerçants, des acteurs de la vie associative, des riverains et des représentants politiques. A travers cette CCCT, la Ville favorisera les associations de commerçants en leur assurant un support logistique.
- ❖ La propreté est un facteur important de l'attractivité d'un pôle commercial, il est donc indispensable qu'un nettoyage quotidien des rues commerçantes soit effectué par les services communaux.
- ❖ Dans le cadre de la CCCT, mettre en place, pour les commerçants d'une même zone/rue, une dynamique collective de gestion des déchets.
- ❖ Favoriser le stationnement de courte durée pour éviter les voitures ventouses et améliorer la rotation des visiteurs-acheteurs.

- ❖ Veiller à la tranquillité des quartiers commerçants via le développement, dans le cadre de la CCCT, d'un partenariat local de prévention (PLP) avec la police locale afin de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires (Présence policière renforcée, Télépolice...).
- ❖ Rendre attractives les rues commerçantes à travers divers aménagements urbains, plan lumière, etc.
- ❖ Valoriser, au travers d'appels à projets, le commerce dans son ensemble par des activités de toute sorte et de toute envergure : fêtes, braderies, événements populaires, culturels, sportifs, musicaux, et ce non seulement dans le centre ville mais aussi dans les pôles d'animation locaux.
- ❖ Dans le cadre de la CCCT, lancer la réflexion sur la simplification et la cohérence des taxes communales qui pèsent sur les activités commerciales dans le but de favoriser le commerce de proximité et de mettre un frein à l'expansion des grandes surfaces et à la prolifération des projets de méga-centres commerciaux.
- ❖ Dans ce cadre, mettre en place, à l'instar de ce qu'a fait la Ville de Liège, une taxation des commerces de plus de 400m<sup>2</sup>. L'équivalent des recettes serait restitué, sous forme de subside à la CCCT pour lui permettre de mener à bien sa politique de soutien, de promotion et de valorisation de l'économie locale.

### Promouvoir l'économie sociale

L'économie sociale permet principalement de replacer l'homme au centre des préoccupations économiques et propose de cette manière une conception alternative à l'économie dite classique. Elle regroupe ainsi les activités exercées par des sociétés (principalement des coopératives et des associations) dont l'éthique se traduit par différents principes : une finalité de service (l'entreprise d'économie sociale est en elle-même, un service rendu à ses membres ou à la collectivité et non un outil de rapport financier), une autonomie de gestion (développer des relations harmonieuses et autonomes vis-à-vis des pouvoirs publics et du secteur privé), un processus de décision démocratique et participatif et une primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

Dans le bassin carolo, les services non-marchand doivent être soutenus, ils y sont proportionnellement moins présents que dans le reste de la Wallonie et ce, alors que les besoins y sont peut-être encore plus importants qu'ailleurs. Il y a donc à la fois une nécessité à les développer (ils répondent à de nombreux besoins sociétaux) mais aussi un intérêt économique en termes d'emplois de qualité à créer. Et ce d'autant que sous l'effet de facteurs économiques, démographiques et sociaux, la demande de services personnels de ce type s'accroîtra sans doute encore davantage dans le futur.

Compte tenu de sa capacité à s'impliquer activement pour un développement durable et proposer des solutions innovantes d'utilisation des ressources, elle est un acteur de première ligne en la matière. Le réemploi, la production d'énergie verte, les services et productions durables et de proximité constituent autant d'activités développées dans cet axe, dont beaucoup comportent une participation citoyenne. Les entreprises de l'économie sociale sont à la fois porteuses de nombreux emplois verts, de développement local et de plus-values environnementales.

Un des principes fondamentaux de l'économie sociale est d'organiser des processus d'apprentissage participatifs et des formations professionnelles visant à développer les capacités personnelles. On considère souvent les entreprises de l'économie sociale simplement comme des instruments pour intégrer les travailleurs les moins qualifiés sur le marché du travail. Même si cela représente effectivement une tâche importante de nombreuses entreprises d'économie sociale, principalement les entreprises sociales d'insertion (work insertion social enterprises – wise's), ceci ne permet pas la valorisation d'un grand nombre d'entreprises de l'économie sociale, qui produisent des biens et fournissent des services de grande qualité. La seule façon de concilier ces deux objectifs à la fois est l'investissement dans la formation et l'apprentissage tout au long de la vie. Il est également nécessaire de développer les échanges et l'apprentissage sur base des systèmes de formation informels.

Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Installer, sous le contrôle du secteur public, en lien avec les acteurs sociaux tel le CPAS, la mission locale pour l'emploi et plus généralement le secteur de l'économie sociale, des centres locaux de services. Ils devront faire rencontrer l'offre et la demande de services de

proximité (entretien du linge, seconde main, voiturage, entraide, et tous les besoins et services de proximité qui ne sont pas rencontrés par les professionnels).

- ❖ Promouvoir les entreprises d'économie sociale dans les cahiers des charges des communes en étroite collaboration avec le SAW-B qui peut offrir l'information nécessaire aux communes.
- ❖ Encourager le développement de partenariats locaux.
- ❖ Favoriser la transférabilité de l'expérience de l'économie sociale en matière d'emplois « verts » à vocation sociale.
- ❖ Mettre en place une politique de soutien à l'entreprenariat à destination des publics les plus fragilisés (femmes, jeunes ...).
- ❖ Promouvoir, auprès des citoyens, des associations et du monde économique, la consommation des biens fournis par les acteurs locaux du réemploi.
- ❖ Encourager la réflexion sur la mobilité, l'éducation financière, la santé, l'équilibre travail-famille, l'intégration des femmes, le vieillissement de la population.
- ❖ Utiliser les outils de communication à la disposition de la commune pour diffuser des informations concrètes sur les acteurs de l'économie sociale et les promouvoir.
- ❖ Promouvoir l'éducation citoyenne et l'implication des citoyens dans la gestion des ressources communes.
- ❖ Promouvoir les jardins partagés via la mise à disposition de terrains communaux.
- ❖ Etre attentif aux pièges à l'emploi et aux sous statuts (dans la fonction publique par exemple ou dans l'économie sociale), qui ciblent particulièrement les femmes.

## Soutenir l'emploi et la formation

Les initiatives locales sont complémentaires aux politiques macro-économiques. L'objectif doit être de promouvoir des emplois de qualité en créant une synergie entre les différents organismes liés à la politique de l'emploi, en permettant la rencontre de l'offre et de la demande et en soutenant les initiatives d'autocréation d'emploi.

Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Assurer une synergie entre les différents acteurs de la politique de l'emploi (Maison de l'emploi, Administration communale, CPAS, écrivain public ...), en les localisant dans un seul et même endroit.
- ❖ Mettre en place des synergies entre les acteurs existants en vue de développer la création d'un espace de réflexion réunissant les opérateurs actifs au sein de la ville en matière d'emploi, de formation, de placement et d'insertion socioprofessionnelle, afin d'analyser l'état des lieux de l'emploi et de la formation dans la ville et rechercher des actions à mettre en œuvre pour lutter contre le chômage.
- ❖ Pratiquer une politique d'achat et de marchés publics qui tiennent compte des potentialités locales.
- ❖ Soutenir la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.
- ❖ Soutenir et encourager le développement d'entreprises de formation par le travail.
- ❖ Soutenir, aider et rendre plus accessibles les organismes d'éducation permanente qui sont aussi la base d'apprentissage et de l'éducation du grand public.
- ❖ Développer la mobilité et l'accessibilité pour faciliter les déplacements.

## Développer le tourisme

Le tourisme est porteur d'un potentiel économique et de création d'emplois (notamment dans des secteurs comme l'HORECA) ; Il est donc important que la Ville de Charleroi prenne en mains le développement de l'attractivité de son territoire. Le récent développement du tourisme de "ville" (city break) et des courts séjours thématiques (week-end gastronomique ...) offre aussi des opportunités à saisir. Il n'en reste pas moins qu'Ecolo Charleroi milite pour un développement touristique qui se fait dans le respect des impératifs sociaux et environnementaux. Le développement touristique doit se construire autour de trois axes de travail principaux : quantité, qualité et durabilité. Le positionnement géographique de la Wallonie, central en Europe, le nombre importants de points d'accès (route, train, BSCA), sont autant de points forts pour réussir un développement économique non-délocalisable. La politique communale doit viser la valorisation de son patrimoine auprès des touristes mais également auprès de ses riverains afin de permettre à ces derniers de se réapproprier leur espace de vie et de participer à la mise en tourisme de leur territoire.

Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Rédiger un inventaire des potentiels communaux.
- ❖ Favoriser les activités de loisirs, de découvertes et de rencontre via le développement des espaces verts, de plaines de jeux, des réseaux de tourisme participatif (réseaux Greeters<sup>2</sup>, Journée découverte, fêtes de quartiers ...).
- ❖ Sauvegarder et/ou réaffecter les œuvres et sites qui le méritent et créer à cette occasion des dynamiques à la fois culturelles et économiques (exemple de la Brasserie des Alliés).
- ❖ Accompagner le développement du city-trip par une politique volontariste pour assurer un tourisme durable, selon les 12 points définis par l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT).
- ❖ Développer la mobilité douce : favoriser les connexions à faible émission de carbone (train, voie d'eau, vélo...) et les déplacements locaux en transport en commun.
- ❖ Favoriser une alimentation de qualité et durable, notamment en soutenant le secteur HORECA dans cette direction : les produits alimentaires artisanaux régionaux ou locaux plus au moins transformés sont considérés comme des objets culturels porteurs d'une part d'histoire et d'identité d'un groupe social qu'il convient de préserver.
- ❖ Développer une politique d'accueil correspondant aux besoins contemporains en matière de tourisme, notamment via une formation linguistique adéquate des opérateurs touristiques.
- ❖ Développer le tourisme local : créer différents circuits de promenades fléchées avec la possibilité de visites guidées, circuits nature, sentiers découvertes, de la nature, de l'eau, ou du patrimoine architectural et social.
- ❖ Promouvoir la ville de Charleroi auprès des usagers de BSCA en proposant des brochures touristiques sur Charleroi distribuées en vol et à disposition au sein de l'aéroport. Ces brochures devraient être déclinées en fonction des intérêts du public visé : « Que faire à Charleroi en une journée avec des enfants ? », « Comment découvrir le patrimoine de Charleroi en une journée ? », etc.
- ❖ Développer les activités de la « Maison du Tourisme ».

## Valoriser l'économie locale

Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Soutenir les producteurs locaux en favorisant l'utilisation de produits locaux via l'insertion de clauses dans les cahiers de charges (au sein des écoles, de l'administration, dans les crèches ...).
- ❖ Favoriser l'agriculture locale sur les marchés.
- ❖ Soutenir le développement des Groupements d'Achat Collectif (GAC) via, par exemple, le soutien au développement des comités de quartier.

## 2. Des intercommunales plus efficaces et au service des communes et de l'emploi

Les acteurs intercommunaux et/ou para-communaux, qui ont pour objectifs, en collaboration avec les instances (provinciale, régionale et européenne), de mener à bien des initiatives en faveur du développement économique et social, ont souvent des structures complexes -voire opaques- et des objectifs qui tendent parfois à s'éloigner de plus en plus de l'intérêt communal.

Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Recentrer leur métier vers leur mission première, afin apporter un service au public et ajouter une réelle plus-value au niveau du développement économique, en visant non plus une concurrence mais une coopération entre les communes.
- ❖ Renforcer les critères inhérents à l'écologie politique dans leurs structures, à savoir un développement économique reposant sur les principes de bonne gouvernance, de contrôle démocratique, de bien-être social, de respect de l'environnement et de rationalité économique.

---

<sup>2</sup> Forme de tourisme participatif : des personnes bénévoles accueillent des touristes pour leur faire visiter leur ville ou leur région, comme ils le feraient avec des amis ou de la famille.

- ❖ Promouvoir au sein des principaux acteurs économiques publics l'adoption et la publication d'une stratégie de transition vers une économie durable et revoir leurs critères de sélection afin de promouvoir les entreprises à caractère durable.
- ❖ Dans le cadre d'un partenariat avec SambreInvest, mobiliser les fonds de pensions publics et parapublics afin de soutenir le développement d'une économie locale et durable dans une perspective de création d'emplois à moyen et long terme (exemple du Fonds de solidarité de la FTQ au Québec).

### IGRETEC moteur du redéploiement économique du bassin de Charleroi

- ❖ Favoriser le développement de filières productives à faible impact via une gestion durable et socialement responsable des Zones d'Activités économiques (ZAE).
- ❖ Dans ce cadre, localiser les entreprises de telle sorte que l'énergie nécessaire au transport de personnes et de biens soit minimale : le long des voies d'eau, de lignes de chemin de fer, etc.<sup>3</sup>
- ❖ Nettoyer les terrains inoccupés et décontaminer les sols pollués pour rendre de nouveau disponibles et agréables les trop nombreuses friches industrielles et urbaines. Dans ce cadre, valoriser les friches présentes dans le tissu urbain en y développant des Mirco-ZAE permettant d'accueillir PME-TPE ainsi que des hall-relais.<sup>4</sup>
- ❖ Favoriser le développement des groupements d'employeurs, en créant par exemple un site internet permettant aux entreprises de faire connaître leurs besoins et, par la suite, de mutualiser leurs employés.
- ❖ Création d'un cluster carolo de l'éco-rénovation/construction afin de faire de Charleroi le centre wallon de l'éco-rénovation. L'habitat carolo est vétuste et très énergivore, Charleroi a donc des atouts à faire valoir en matière de rénovation car ce secteur représente un gisement d'emploi important. Il est donc important de soutenir cette filière notamment à travers les cahiers des charges communaux et para-communaux. Dans ce cadre, impliquer l'ensemble des acteurs carolos de la formation (institutionnel et associatif) dans une stratégie globale.
- ❖ Faire de Charleroi un pôle des nouvelles technologies vertes. Charleroi possède un outil valorisant : l'aéropôle. Ecolo plaide pour que vienne se greffer autour de celui-ci un « biopôle » qui mettrait Charleroi à la pointe de la R&D en matière de nouvelles technologies de l'environnement. Les entreprises de demain s'appuieront sur les spin-off d'aujourd'hui.

### Pour un projet industriel fort autour de l'ICDI

La gestion des déchets étant un métier très spécifique, tant par la matière traitée que par le personnel y travaillant, il est assez logique qu'une intercommunale s'y consacre entièrement, comme c'est le cas de l'ICDI actuellement. Un rapprochement avec une intercommunale plus généraliste qui ne dispose d'aucune expertise particulière dans ce domaine ne nous semble pas opportun. Par contre, il nous paraît indispensable que l'ICDI soit un moteur de redéploiement économique et de transition écologique pour la région de Charleroi.

Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Maintenir et développer les collaborations avec le Bureau économique de la Province de Namure (BEP) et l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW).
- ❖ Développer les campagnes de prévention à destination des citoyens, entreprises et pouvoirs publics.
- ❖ Développer la collecte sélective de matières organiques sur l'ensemble de la zone.
- ❖ Faire de Charleroi le centre wallon du recyclage. Charleroi a un passé sidérurgique fort qui pèse depuis de nombreuses années sur son image et son économie. Ecolo propose d'en faire un atout, en réorientant l'économie carolo vers les différentes filières de recyclage, d'une part en travaillant avec les entreprises existantes de la région, mais aussi par la création d'entreprises d'économie sociale chargées de la valorisation des encombrants et des déchets électriques et électroniques qui sont de plus en plus nombreux dans notre société moderne.

<sup>3</sup> ZAE - Des zones « d'intérêt régional » durables pour la région de Charleroi. – Octobre 2010

ZAE dans la région de Charleroi - Proposition d'Ecolo pour une alternative durable – Octobre 2009

<sup>4</sup> Des micro-ZAE pour la ville de Charleroi – Décembre 2011

Les déchets d'aujourd'hui peuvent nous aider à construire notre richesse de demain et de part ses métiers l'ICDI doit être au cœur de cette dynamique.

- ❖ Développer une unité de bio-méthanisation afin de valoriser les déchets organiques issus de la collecte sélective.
- ❖ Développer une unité de production combinée d'électricité et de chaleur alimentée avec du bois de récupération, même traité ou peint. Cela devrait se faire en partenariat avec des entreprises de la région déjà actives dans ce domaine (Xylowatt).
- ❖ Développer, autour de l'ICDI, un cluster carolo des énergies renouvelables. En effet, par le développement de ces nouveaux métiers, l'ICDI deviendra un acteur important de la production d'énergie renouvelable à l'échelle de la région de Charleroi. Il nous paraît donc essentiel qu'elle puisse regrouper autour d'elle d'autres entreprises actives dans les énergies renouvelables, notamment au travers de la filière biomasse.

### Pour un développement raisonnable de l'aéroport de Charleroi

BSCA doit continuer de se spécialiser dans le transport de passagers et les vols d'affaires, se limiter au trafic dans la zone européenne et le bassin méditerranéen, refuser les compagnies de fret et les compagnies venant des pays plus lointains. Nous ne voulons pas faire de Gosselies un deuxième aéroport intercontinental belge (bruit, sécurité, mauvaise situation démontrée).

Concrètement, Ecolo propose de :

- ❖ Assurer le respect de la législation sur l'interdiction des vols de nuit entre 22h et 7h. Réduire les exceptions au strict minimum. Le développement modéré de l'aéroport doit être compatible avec une vie décente dans les communes fortement peuplées qui jouxtent la piste.
- ❖ Respecter les normes de bruit définies par l'organisation mondiale de la santé (66 Db (A)).
- ❖ Renforcer la contribution de BSCA au budget communal.